



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Paris, le 18 mars 2020

Mesdames et Messieurs les Proviseurs,

Afin de faire face à l'épidémie de coronavirus, les écoles, les collèges et les lycées n'accueillent plus d'élèves, par décision du gouvernement. Cette décision, qui doit s'accompagner du maintien de la continuité pédagogique, entraîne de nombreuses conséquences pour les élèves ainsi que pour leurs familles.

Face à cette situation, la Région Île-de-France et les rectorats sont totalement mobilisés aux côtés des parents et des élèves, afin de soutenir ces mesures de continuités pédagogiques qui s'imposent à présent.

Ainsi, les établissements pourront utiliser l'espace numérique de travail monlycée.net afin de maintenir une communication et des échanges pédagogiques réguliers avec les élèves et les familles. D'ores et déjà, certains professeurs ont pris contact avec leurs classes pour initier de nouvelles démarches pédagogiques.

Ce lundi 16 mars, compte tenu de la situation inédite et exceptionnelle, l'espace numérique de travail (ENT) monlycée.net a dû affronter une surcharge massive de connexions. Il a fait depuis l'objet de travaux d'adaptation.

Il a été rouvert, dès lundi à 15h, aux enseignants et, dès mardi à 12h, aux élèves. Il connaîtra une montée en charge progressive jusqu'à mercredi midi.

Dans le même temps, une nouvelle organisation des usages de l'ENT sera mise en place de façon à prévenir tout risque de surcharge, par la définition d'horaires par niveau.

.../...

Les élèves du CAP à la seconde sont invités à se connecter de 8h à 11h, les élèves de première de 11h à 14h, les élèves de terminale et de bac pro de 14h à 17h et les élèves en post-bac (BTS, CPGE, CFA...) de 17h à 20h.

Les collégiens des cités scolaires sont invités à se connecter de 8h30 à 10h30 pour les 6^{ème}, de 10h30 à 12h30 pour les 5^{ème}, de 13h à 15h pour les 4^{ème}, de 15h à 17h pour les 3^{ème}.

De cette façon, l'ENT sera opérationnel pour soutenir les efforts de la communauté éducative afin d'assurer la nécessaire continuité éducative en cette période exceptionnelle.

Par ailleurs, le virage numérique décidé par la région a permis d'équiper les lycées généraux et technologiques volontaires et la totalité des lycées et des sections professionnelles de tablettes et d'ordinateurs mis gratuitement à la disposition de chaque élève de seconde et de première. Ces équipements vont leur permettre d'accéder aisément aux manuels scolaires qui ont été téléchargés lors de la remise des tablettes et ordinateurs, mais aussi aux ressources numériques proposées par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, dont « Ma classe à la maison », outil en ligne créé par le CNED.

La région ne dispose malheureusement actuellement que de très peu de stocks non utilisés, mais des demandes ponctuelles pourront être adressées à la direction des lycées, notamment pour les professeurs insuffisamment équipés pour assurer la continuité pédagogique.

En cette période de crise sanitaire difficile, soyez assurés que la région et les trois rectorats de la région académique d'Île-de-France mettent tout en œuvre pour participer au maintien de la continuité éducative et du parcours scolaire des lycéens d'Île-de-France.



Valérie PÉGRESSE
Présidente du conseil régional
d'Île-de-France



Gilles PÉCOUT
Recteur de la région académique Île-de-France
Recteur de l'académie de Paris
Chancelier des universités de Paris
et d'Île-de-France